

PV DE L'AG DU 10 MARS 2018 à l'ENVA (Maisons-Alfort)

L'AG débute à 14 h 10 par la lecture du PV de la dernière AG. Approbation à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Bonjour à tous et à tous

Bienvenue à cette AG

Je vais être rapide car beaucoup de sujets importants vont être traités aujourd'hui. Je vais faire, tout d'abord, un petit retour sur l'année écoulée qui, pour moi, a été en demi-teinte.

En premier lieu les nombreux sujets de satisfaction :

- La NE a été réussie dans l'ensemble au niveau du cadre, des juges et des exposants. Quelques améliorations sont néanmoins à prévoir notamment au niveau des informations concernant les parkings. Nous allons tout faire pour que ce soit parfait cette année. 2018 sera de nouveau à Epône avec pour juges A. Polifrone et F. Janeiro les 19 et 20 mai.
- Le nouveau Comité est très soudé, travaille sereinement et de façon autonome. Chacun remplit son rôle et réalise ses tâches au mieux. L'ambiance est beaucoup plus sereine.
- Toutes les actions mises en place sur la santé, plan d'action dont vous parlerez tout à l'heure Virginie.
- La réussite du Grand Prix de Travail réalisé conjointement avec les clubs du Boxer et du Rottweiller. Grand Prix qui, à l'unanimité, a été jugé excellent. Richard vous en dira plus tout à l'heure.
- Les nombreuses demandes d'information trouvent des réponses grâce aux responsables de communication, Stéphanie, Virginie et Laurie. Cela leur prend beaucoup de temps. Je les en remercie.
- Notre site internet qui, sous la gestion de Stéphanie, est attractif, réactif et reste un lien privilégié où chacun peut trouver les renseignements recherchés. Dès que nous avons des informations, nous les donnons.
- Les délégués qui, dans leur grande majorité, font un excellent travail aussi bien sur le terrain qu'au téléphone. On les voit en priorité dans les expositions spéciales mais également dans les autres expositions. Il y a plus de régionales (tous les ans ou une fois tous les deux ans), ce qui est une bonne chose. On aimerait qu'il y ait plus d'exposants (chiffre qui varie entre 25 et 50).

- La participation à la Coupe Latine 2018 à la demande du Portugal et de l'Espagne. Elle aura lieu le 24 juin, au Portugal près de Porto avec 2 juges portugais et moi-même et dont le programme complet sera diffusé sur internet.

Les points qui me font dire que l'année a été en demi-teinte :

- Les propos mensongers ou négatifs vis-à-vis du club écrits sur les réseaux sociaux. Il est facile d'accuser mais il faut prouver que ce qu'on dit est vrai.
- La recrudescence des dobs à oreilles et queue coupées (dont certains viennent de Serbie) et de leurs confirmations faites par certains juges dans les séances organisées par la SCC. A ce sujet, j'ai envoyé un courrier à Mr Varlet en fin d'année dernière. N'ayant pas eu de réponse, j'ai renvoyé un courrier le 21 février dont je vais vous faire la lecture (lecture du courrier).

Maintenant, sous la présidence de Mr Godart, nous avons déposé des nouveaux statuts. Suite au retour de la SCC sur nos statuts et de notre règlement intérieur, nous devons changer les délais de convocation aux AG. Je vous demande d'approuver les modifications qui ont été faites (changement approuvé à l'unanimité).

Pour finir, je dirais seulement continuons à travailler tous ensemble, à communiquer pour que notre club redevienne un grand club aussi bien au niveau européen qu'en France et que dans l'avenir, il n'y ait plus de dobermanns à oreilles coupées.

RAPPORT FINANCIER

La Trésorière, Eliane Jegou, présente le Compte de Résultat et annonce une perte de 9 000 euros, perte causée par les frais engagés pour la NE et par la baisse importante du nombre d'adhérents. Claude Calléjon précise qu'en 2017, nous avons voulu une Nationale plus prestigieuse (site, plateau de récompenses, accueil des juges). Valérie précise qu'il existe un partenariat avec Geditrof pour bénéficier de prix attractifs pour les coupes. Didier Tachain précise qu'il n'y a plus de dons sous formes pécuniaires et qu'on a moins d'exposants. Farid dit qu'il faudrait plus d'exposants étrangers notamment pour venir chercher un titre. Claude précise que les titres internes n'ont aucune valeur aux yeux de la SCC.

Eliane précise qu'il y a de moins en moins de confirmations à la SCC.

Certains adhérents présents demandent à avoir copie des comptes, ce qui est fait sur place. Puis elle donne le détail des comptes selon chaque banque et précise qu'ils sont consultables sur place.

QUITUS AU TRESORIER ET AU COMITE

Philippe BORDU demande et obtient quitus au Trésorier et au Comité, quitus à l'unanimité des présents.

RAPPORT DU RESPONSABLE DU FICHER TECHNIQUE

Virginie Piquerel annonce qu'il n'y a plus de problème de dysplasie ni de tares oculaires Pour la cardio, une traduction des directives européennes a été mise sur le site. La société européenne de cardiologie préconise une échocardiogramme et un holter, si possible tous les ans,

même si c'est cher et compliqué en pratique. Le test ADN de Murs ne vaut que pour le cheptel américain et non pour les lignées européennes. Le test chez IDEX n'est qu'un test sur la souffrance du muscle cardiaque. C'est un test qui reste intéressant néanmoins. De toute façon, il faut cesser l'omerta sur le problème de la cardiomyopathie et prévenir ses clients quand cela arrive. Virginie nous informe que dans la revue Lignées (Pro Plan), un article non signé, est paru affirmant qu'il existe un test pour dépister la cardio, ce qui est totalement faux. Elle fera paraître un démenti à ce sujet.

Laurie Lecoustre évoque le problème de la baisse des naissances entre 2016 et 2017. Après recherches auprès de la SCC, elle constate qu'il y a eu beaucoup de saillies non abouties. Elle a constaté également que certains éleveurs, qui produisaient beaucoup ces dernières années, ont réduit considérablement leurs effectifs. Les portées sont moins nombreuses en règle générale. D'autres éleveurs ont carrément cessé de faire reproduire.

Virginie ajoute que la troisième raison, ce sont les oreilles coupées. Sont évoquées alors les importations de chiens des pays de l'Est et notamment la Serbie. Ce qui pénalise les élevages français. Il faut que la SCC se positionne clairement sur ce problème car elle laisse des juges confirmer les chiens à oreilles coupées. Claude Calléjon rappelle que les confirmations à domicile sont interdites par le Club et qu'on ne donnera jamais de dérogation de confirmation d'oreilles coupées. En attendant, nous ne pouvons rien faire.

RAPPORT DU RESPONSABLE UTILISATION

Richard Bredin prend la parole : cette année, nous avons eu de bonnes manifestations :

- En mai, IDC de travail pour Hassen Laribi avec Full Moon Ness du Temple de Khali
- En juin, la Coupe des Clubs avec Krystel Rolland (I Roreck Rasham Von Bolcanstern) et Franz Bédjottes (Jappeloup de La Poudre Noire)
- En août, 7 ZTP au Vieux Marché
- En novembre, 14 ZTP à Dannemarie
- En février, le Grand Prix de Travail Dobboxrot avec la participation de 16 chiens. Cette manifestation sera renouvelée, vu son succès, en 2019 en mars/avril. Et il a été décidé ce matin en comité, tous les chiens mis à l'honneur (champion du DCF Espoir) lors de cet événement seront invités à la Nationale d'élevage.

RAPPORT DU COORDINATEUR DES DELEGATIONS

Claude Calléjon nous informe que volontairement, le nombre des Spéciales pour 2018 a été réduit (recentrer et augmenter le nombre de concurrents). Il nous en donne la liste :

- Niort CAC le 16 et 17 juin, juge AM Class
- Langued'Og Show IB en nocturne le 7 et 8 juillet, juge Mr Pocas (Portugal)
- Strasbourg CAC le 19 août, juge C. Lafay
- Metz IB le 4 novembre, juge T. Bystrom (Suède)
- Marseille le 25 novembre, juge Mr Condo (Italie)
- Rouen IB, le 1^{er} et 2 décembre, juge C. Bard
- Nantes IB, le 16 décembre, juge Mr Vermeire (Belgique)

Puis nous est donné la liste des régionales à venir :

- Domaine de la Castille le 15 avril avec un TC (Provence)
- Crécy-La-Chapelle le 8 juillet (IDF)
- Vieux Marché le 19 août (Bretagne)
- Nîmes le 7 octobre (Languedoc)
- Strasbourg le 21 octobre (Alsace)

Claude Calléjon précise que la SCC demande ces dates avant la fin de l'année mi-décembre pour être validées.

RAPPORT DU REDACTEUR DE LA REVUE

La rédactrice de la revue est absente mais Virginie précise qu'elle est difficile à fabriquer en fonction du coût et de la qualité de celle-ci. Il est difficile descendre en dessous des 3 400 euros. Valérie rajoute qu'il faut « aller à la pêche aux infos ». Les anciens adhérents préfèrent et tiennent à la formule papier. Après l'été, paraîtra la prochaine.

RAPPORT DU RESPONSABLE DU SITE INTERNET

Le site est attractif et opérationnel.

DIVERS

Pas de divers

COURRIERS

Premier courrier de Sandrine Losq, lu par Claude Calléjon, sur le problème de l'obligation de la BH pour passer la ZTP. Elle évoque aussi l'obligation que les 2 parents aient leur ZTP.

Richard Bredin répond qu'à l'heure actuelle, les juges français ne sont pas compétents. L'objectif est donc, dans un premier temps, d'avoir un délai supplémentaire comme les Italiens. L'équivalence française est le CSAU. La SCC pourra jouer sur cette équivalence. Un mail a été envoyé à la Dobermann Verein.

Richard précise qu'il a été décidé que pour les tests (TAN/TC) des non-adhérents, ces derniers devront payer 30 euros. Payer une adhésion est finalement plus avantageux.

Deuxième courrier de Krystel Rolland qui demande ce que l'on compte faire pour lutter contre les chiens à oreilles coupées et leurs importations frauduleuses. Claude renvoie au courrier qu'il a envoyé à Mr Varlet. Il faudra sanctionner les juges qui confirment. Virginie rappelle que ces chiens ont des problèmes de santé mais aussi de comportements. Krystel demande également combien d'éleveurs sont signataires de la Charte. La question sera posée à Mr Pascal Bally (absent) et Claude communiquera la réponse.

L'Assemblée se termine avec l'annonce par Virginie du planning de l'organisation de la Nationale à Epône le 20 mai. Elle fait appel aux bénévoles et aux délégués pour aider au montage et démontage de l'exposition.

Après demande du Président, aucune observation n'ayant été faite sur le déroulement de l'A.G., la clôture de l'Assemblée a lieu à 16 h 45.

Claude Calléjon

Président

Valérie Béjottes

Secrétaire de séance